



Le rapport du Comité sénatorial sur les véhicules automatisés tient compte des préoccupations du marché secondaire

Le 29 janvier 2018, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a publié son rapport intitulé Paver la voie - Technologie et le futur du véhicule automatisé présentant les questions d'ordre réglementaire et technique liées au déploiement des véhicules automatisés et branchés.

Tant le Sénat que la Chambre des communes ont des comités qui mènent des études sur des questions susceptibles d'avoir des répercussions sur la société. Les constatations de ces études éclairent et influencent les politiques, les programmes et la législation du gouvernement.

En 2016, Transports Canada a demandé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications d'entreprendre une étude en vue d'explorer quelles incidences les technologies des véhicules automatisés et des véhicules branchés auraient au Canada et de cerner les questions d'ordre réglementaire et technique associées au déploiement de ces technologies.

Au terme de leur étude, le comité a publié un rapport présentant seize recommandations au gouvernement sur les façons de se préparer à l'arrivée de ces technologies. Excellente nouvelle pour le marché secondaire : neuf des seize recommandations peuvent servir à faire progresser les intérêts de l'industrie du marché secondaire.

« 9 des 16 recommandations du rapport peuvent servir à faire progresser les intérêts de l'industrie du marché secondaire. »

Le marché secondaire peut tirer parti des recommandations relatives à l'accès aux données produites par les véhicules, à la protection des renseignements personnels des consommateurs, à la cybersécurité et à l'éducation et la formation. Le marché secondaire doit avoir un accès équitable aux données produites par les véhicules pour offrir ses services. Les constructeurs automobiles se serviront des questions de la protection des renseignements personnels et de la cybersécurité pour préconiser un accès limité aux données par les tierces parties. – Il est donc crucial que le marché secondaire réponde à ces préoccupations légitimes. Au fur et à mesure que progresseront les technologies des véhicules, les compétences de notre main-d'œuvre devront changer – des initiatives en matière d'éducation et de formation favoriseront cette évolution.

De notre point de vue

Accès aux données

- Le gouvernement devrait veiller à ce que le marché secondaire ait accès aux données dont il a besoin pour offrir ses services.

Protection des renseignements personnels

- Le gouvernement devrait donner au Commissariat à la protection de la vie privée le pouvoir d'enquêter sur la façon dont l'industrie se sert des renseignements personnels et de faire observer la loi. (p. 57)
- Le gouvernement devrait continuer d'évaluer la nécessité de prendre des règlements sur la protection des renseignements personnels des Canadiens dans l'ère des VA et des VB. (p. 58)
- Le gouvernement devrait, avec les intervenants de l'industrie et les consommateurs, élaborer un cadre de travail sur les VB, dont un des principaux éléments sera la protection des renseignements personnels.
- Le gouvernement devrait financer des projets portant sur la protection des renseignements personnels et la cybersécurité.

Cybersécurité

- Le gouvernement devrait mettre au point des lignes directrices sur la cybersécurité, notamment sur l'équipement d'origine, les pièces de remplacement et les mises à jour logicielles. (p. 53)

- Le gouvernement devrait, avec les intervenants de l'industrie, aborder les problèmes de cybersécurité. (p. 54)

Éducation et formation

Le gouvernement devrait collaborer avec les provinces et les territoires afin de renforcer le recyclage professionnel et la mise à niveau des compétences. (p. 14).

Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait surveiller les répercussions de la technologie des véhicules automatisés et branchés sur la concurrence entre les divers secteurs des industries liées à l'automobile et aux transports, afin de veiller à ce que les secteurs comme le marché secondaire et la location de voitures conservent l'accès aux données dont ils ont besoin pour offrir leurs services.

Le comité souligne que le gouvernement doit passer à l'action pour se préparer à l'arrivée des VA et des VB – car il ne s'agit pas de savoir « si » mais bien « quand » ils feront leur arrivée. La porte est ouverte à l'industrie du marché secondaire pour défendre ses intérêts et ses besoins en cette ère qui commence.



Association des industries de l'automobile du Canada

180 rue Elgin, Bureau 1400 | Ottawa, Ontario K2P 2K3 | Tél: (800) 808-2920 | Téléc: (613) 728-6021 | info@aiacanada.com